

NOTRE FORÊT

La revue des
propriétaires privés en

Régions Centre-Val de Loire et Île-de-France



■ Actualité p 02

■ Gestion p 03-05

Changement climatique & biodiversité forestière (1/2)

DOSSIER - Le chêne pubescent à la conquête de nos régions

■ Filière p 06-07

Retour sur le festival "Les nuit des Forêts"

5 idées reçues sur la forêt à éclaircir

■ Pratique p 08-09

La vision & les coût des dégats de gibier en forêt

Quel avenir pour le Pin sylvestre en région Centre-Val de Loire ?

■ Bon de soutien p 10

■ Information syndicale p 10

■ Information des régions p 10

■ Courrier des lecteurs p 11

■ Vos prochaines réunions p12

■ Vos contacts p 12

Retrouvez tous ces articles sur
ifc.cnpf.fr

L'eau & le feu



Deux forces contraires, **indispensables à la vie** mais aux **débordements redoutables**.

Le manque d'eau contraint la **gestion des forestiers** et affecte la **santé de nos bois**. La sylviculture contribue largement à la **qualité de l'eau** : nos étangs constituent des auxiliaires essentiels à protéger. Chacun d'entre nous, spécialiste de terrain, doit convaincre du bien-fondé et de l'importance de son point de vue réaliste. De même, la protection des zones naturelles sensibles, sur lesquelles nous veillons (*conformément aux directives de nos plans simples de gestion*), est contradictoire avec les notions de préemption et d'ouverture au public.

La **maîtrise du feu** passe bien sûr par l'**usage de l'eau, proche et abondante** dans la mesure du possible, grâce notamment aux étangs. Compte tenu des incendies plus fréquents, l'**accès aux forêts** doit aussi intégrer les règles de défense appliquées dans le sud de la France, ainsi que celles de notre région. Les visiteurs, dont les incursions reflètent les besoins compréhensibles d'une société maintenant urbaine, doivent apprendre à **ménager la forêt pour la préserver**.

Philippe de DREUZY

Président du Syndicat des Forêtiers Privés du Loiret



Le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) est une délégation du CNPF*, l'établissement public en charge du développement de la gestion durable des forêts privées. Il répond gratuitement à toutes les questions des propriétaires forestiers.

* CNPF : Centre National de la Propriété Forestière. Il regroupe l'ensemble des CRPF et l'Institut pour le Développement Forestier (IDF).

Les "petites mains" du CRPF

Le CRPF met à l'honneur ses stagiaires 2021 et leur travail

Chaque année, le CRPF encadre et accompagne plusieurs stagiaires sur des problématiques techniques dans le cadre de leurs études supérieures. Voici le portrait de quelques unes d'entre eux, accompagné d'un aperçu des thématiques de leur travail.

Marianne



À 23 ans, Marianne Seimbille prépare son diplôme d'**ingénieur forestier**, option gestion forestière à l'école d'ingénieur AgroParisTech Nancy.

Cet été, pendant 2 mois, la paloise a effectué son stage de 2^{ème} année au CRPF encadré par Xavier Jenner avec Nana, sa camarade de promotion. Ensemble elles ont travaillé sur la **révision d'un PSG** ainsi que sur des **propositions d'itinéraires sylvicoles dans le Bois de Turelles**, en Essonne.

Pendant son stage au CRPF, Marianne a succombé au délice des **pousses d'épicéa au vinaigre** : douce recette d'en-cas à déguster en forêt !

Les futurs forestiers et futures forestières sont formés au CRPF. Tout comme la forêt, le renouvellement est indispensable afin de **construire ensemble la sylviculture de demain**. Le CRPF remercie l'ensemble de ses stagiaires pour le travail fourni et ce malgré les conditions délicates de la crise sanitaire. **Bonne continuation à chacun et chacune d'entre vous.**

Tiphaine



Tiphaine Dannoux a puisé sa passion au cœur de la forêt de Fontainebleau, où elle a grandi. Cette **ingénieur du matériau bois** à l'ENSTIB a complété sa vision de la filière par un Master en ressources forestières à AgroParisTech.

Tiphaine finalise son diplôme en effectuant son stage de 6 mois sur l'équilibre forêt-gibier au CRPF, sous la tutelle d'Antoine de Lauriston. Elle a réfléchi à une **méthode pour chiffrer l'impact économique des ongulés sur les forêts privées de la région Centre-Val de Loire.**

Retrouvez les résultats de l'étude menée par Tiphaine p.08.

Nana



Originaire de Romainville, en région parisienne, Nana Diallo Zermer a 21 ans et étudie la **gestion forestière** à AgroParisTech à Nancy.

Avec Marianne, elle a effectué son stage de 2^{ème} année d'école d'ingénieur au CRPF, encadrée par Xavier Jenner.

Nana a travaillé sur **l'état des lieux et l'établissement d'itinéraires sylvicoles dans le Bois de Turelles** où elle a particulièrement apprécié la **richesse faunistique** !

Le métier de forestier reste avant tout un **métier passion** : quelle chance nous avons.

Léa Boubet
Ingénieur CRPF (et ancienne stagiaire CRPF)

Changement climatique & biodiversité forestière (1/2)

Comment le changement climatique affecte directement la biodiversité ?

L'une des recommandations de gestion récurrente est de **préserver et favoriser la biodiversité** de manière à renforcer la **résilience des forêts** face au changement climatique. Mais ce dernier affecte aussi la biodiversité forestière : quelles en sont les conséquences sur les forêts ?

Les arbres

Les variations de la température et des précipitations, mais aussi l'augmentation des événements extrêmes (*canicules*) agissent sur la biodiversité des forêts. Ces changements affectent la croissance et l'état sanitaire des arbres. La hausse des températures et l'allongement des sécheresses mènent à une **hausse de la mortalité** des essences les moins robustes aux stress hydriques.

De plus, les changements climatiques rendraient les conditions locales favorables au **développement de ravageurs et d'espèces exotiques envahissantes**. Plus généralement ces changements peuvent modifier les relations compétitives entre les arbres et **exclure localement** des espèces d'arbres. Enfin, on observe aussi le **déplacement des aires de distribution** des arbres du sud vers le nord.



La chenille processionnaire du pin progresse en France à une vitesse de 2,6 km/an vers le nord depuis 1972

© Xavier Grenié

Les insectes

Les insectes forestiers vont voir leur **population augmenter** (*métabolisme et cycle de vie accélérés et mortalité hivernale baissée*). Ainsi, de nombreuses espèces s'étendraient dans des régions jusqu'ici trop froides (*voir photo*).

En revanche, la multiplication des fortes variations de températures pourrait être une **cause de mortalité forte** des œufs et des larves de certaines espèces. Par ailleurs, certains insectes défoliateurs printaniers seraient **incapables d'adapter leur cycle de vie** au débourrement précoce des arbres.

Enfin, les événements climatiques extrêmes (*stress hydrique*) favorisent la création de **bois mort** et s'avèrent bénéfiques pour les saproxyliques qui en dépendent.

L'ambivalence...

Il y a ainsi, l'émergence d'une ambivalence des perturbations climatiques qui peuvent s'avérer être un **bénéfice pour la biodiversité forestière** (*insectes saproxyliques*), mais également un **coût pour les services écosystémiques classiquement associés à l'écosystème forestier** (*production de bois ou stockage du carbone*). Elles constituent un véritable challenge pour la **gestion multifonctionnelle** actuelle des forêts...

Léa Boubet

Ingénieur CRPF

D'après la publication de C. BOUGET, M. GOSELIN et F. LAROCHE, INRAE, Sciences Eaux & Territoires n° 33 - 2020

Retrouvez la suite dans le prochain numéro : dossier "biodiversité forestière à la croisée des enjeux carbone".

DOSSIER - Le chêne pubescent à la conquête de nos régions

Retour et résultats de l'étude pluri-partenaires sur ce chêne conquérant !

2019 a marqué le lancement de **CONQueTh** : l'étude sur le chêne pubescent (1). Arrivé à son terme, ce programme a produit de nombreuses connaissances et outils qui sont à votre disposition. Au travers des 5 volets de ce programme ambitieux, les connaissances nous permettent d'**accompagner la migration naturelle du chêne pubescent** dans les situations pédo-climatiques qui lui conviennent.

1 - Évolution de la ressource en chênes

Pilotée par l'IGN, l'évolution de la ressource en chênes (*sessile, pédonculé et pubescent*) depuis 30 ans est étudiée sur une zone englobant nos régions.

Les chênes sessiles et pédonculés sont dans une phase de maturation, accompagnée d'une baisse importante de jeunes arbres, donc d'un **déficit de renouvellement**.

De son côté, le chêne pubescent voit son abondance augmenter dans toutes les classes de diamètres : **l'espèce est globalement en émergence**. Dans nos régions, l'augmentation de sa présence est surtout manifeste dans la Sylvo-éco-région (*SER*) Loudunais

et Saumurois (*dep. 37, 49, 79 et 86*), et la *SER* Brenne et Brande (*dep. 16, 23, 36, 37, 79, 86 et 87*). Mais il est également présent, dans une moindre mesure, dans le Bassin parisien tertiaire, la Champagne-Gâtine tourangelle, le Boischaud et Champagne berrichonne.

Parmi plusieurs hypothèses possibles, le climat en est une. Les zones où le chêne pubescent se développe le plus correspondent bien aux zones où les chênes pédonculés souffrent le plus des récentes sécheresses. Dans des conditions plus sèches (*sol et climat*), **le chêne pubescent devient en effet plus compétitif** par rapport aux deux autres chênes.

2 - Qualité du bois

Pilotée par le CIRAD et les CRPF Bretagne-Pays de la Loire et Hauts de France, cette étude confirme qu'à qualité égale, les différences entre les bois des trois espèces ne semblent **pas avoir de conséquences notables sur la quasi-totalité des utilisations**.

D'ailleurs les différents produits réalisés (*de la charpente au carrelet*) ont pu être commercialisés sans difficulté. Seule l'utilisation en tonnellerie n'a pas été étudiée.



Jérôme Rosa © CNPF

Essai de détournage du chêne pubescent

Mais des études sont menées actuellement pour préciser ce point, et ne révèlent, notamment en ce qui concerne les tanins, aucune différence notable.

Le séchage du pubescent nécessite d'être différencié, mais la table proposée par le CIRAD, apparaissant comme la mieux adaptée au séchage de ce bois (*avec augmentation de la durée de séchage entre 5 et 7 jours suivant l'humidité initiale*), est compatible avec le séchage des autres chênes.

3 - Expérimentations d'itinéraires sylvicoles

Le CRPF Île-de-France Centre-Val de Loire a inventorié les expérimentations sur chêne pubescent au niveau national et les besoins en tests sylvicoles.

Après constitution d'un groupe de travail regroupant les partenaires intéressés, deux thématiques ont été identifiées comme prioritaires et encadrées par un protocole : la **réaction au détournage** du chêne pubescent dans de jeunes peuplements et l'**introduction par plantation de l'espèce**.

DOSSIER - Le chêne pubescent à la conquête de nos régions

À la clôture du programme, le réseau expérimental "CONQueT" rassemble une dizaine de dispositifs concernant le détournement et une quarantaine de plantations comparatives.

4 - Approvisionnement de la filière graines et plants

Pour accompagner la "migration naturelle" du chêne pubescent, des peuplements sources de graines ont été recherchés dans la moitié Nord de la France. Puis une production de plants a été mise en place, et des comparaisons entre provenances sont suivies par l'IDF et le CGF.

L'analyse des premiers résultats de ces plantations comparatives indique que les plants des provenances de pubescent de la moitié nord du pays, sont toujours plus grands que ceux issus de la provenance provençale.

De plus, ces plants « nordistes » ont des performances (survie et hauteur trois ans après plantation) au



Sylvain Gaudin © CNPF

Essai de plantation de chêne pubescent



Sauriez-vous reconnaître le chêne pubescent de ses cousins sessile et pédonculé ?

moins équivalentes à celles des plants de sessile récoltés dans la même région.

Suite à la prospection dans 128 forêts signalées, 8 peuplements très majoritairement composés de chênes pubescents de belle qualité phénotypique ont été retenus, pour une surface totale d'environ 60 ha, dont 4 dans nos régions.

Leur localisation a été portée à connaissance des deux semenciers français dès l'automne 2019. Aucun d'entre eux n'a présenté de fructifications en 2019, en revanche, deux ont été récoltés en 2020 et fourniront des plants pour la campagne de plantations 2021/2022.

5- Vulgarisation sylvicole

6 films courts ont été réalisés pour en comprendre les enjeux, apprendre à reconnaître le chêne pubescent, et savoir comment le favoriser sur le terrain (chaîne YouTube du CNPF (2))

Des fiches pratiques viennent

en complément, à imprimer et diffuser librement. Elles sont à télécharger sur la page internet du projet (3).

Un "marteloscope" a été installé dans l'Indre, et sera utilisé lors des réunions forestières pour apprendre à reconnaître les 3 espèces de chênes, et à réaliser des exercices de martelages.

Bref, ce chêne « poilu » n'a pas fini de faire parler de lui !

(1) Projet - Programme CONQueTh, coordonné par le CRPF Pays de Loire et l'IDF, financé par la DRAAF Pays de la Loire, mené par : INRA, IRSTEA, CNPF des régions concernées, IDF, Scierie Bourdaud, CIRAD, IGN, ONF, Vilmorin, CGF.

(2) Chaîne YouTube du CNPF : www.youtube.com/user/foretpriveefrancaise

(3) tous les rapports, protocoles, fiches techniques et vidéos sont visibles sur la page du projet : www.cnpf.fr/n/chene-pubescent-projet-conqueth/n:3380.

Jérôme Rosa

Responsable expérimentations et changement climatique au CRPF

Retour sur le festival "Les nuit des Forêts"

Du 2 au 4 juillet dernier, s'est tenue la 2ème édition du festival « Les nuits des forêts » : 3 jours de rencontres et d'échanges au plus près de la Nature dans toute la France.

Cette année, le festival a mobilisé plus de 10 000 participants, et près de 500 intervenants (forestiers, experts, artistes...), dans une centaine de forêts partout en France, avec plus de 200 événements et animations : œuvres in situ, veillées, bivouacs, balades guidées de jour comme de nuit pendant 3 jours.

Et chez nous ?

Dans les régions Île-de-France et Centre – Val de Loire, plus de soixante événements organisés dans 35 sites (forêts, scieries, charpentiers...) ont accueillis plus de 5 000 visiteurs !

Des balades guidées et des rencontres avec des techniciens forestiers de l'Office National des Forêts en forêt domaniale, des visites de forêts privées en compagnie de leur propriétaire et du CRPF, des dizaines de spectacles en forêt et œuvres in situ, des découvertes de la forêt de manière insolite, de nuit ou à dos d'âne, des bivouacs conviviaux, des veillées et débats, des démonstrations des métiers du bois...

Rendez-vous l'année prochaine !

Un bilan très positif pour cette seconde édition qui a su fédérer



© Fibois Île-de-France

le grand public en l'invitant à découvrir les forêts proches de chez lui et à rencontrer les femmes et les hommes qui l'habitent, la façonnent, la protègent et s'en inspirent.

Un temps d'échange en pleine nature qui a permis de réunir de nombreux acteurs de la forêt, des professionnels de la filière forêt-bois mais aussi, des scientifiques, des associations environnementales, des philosophes et des artistes pour faire découvrir autrement les forêts qui nous entourent, se questionner sur leur fragilité et débattre des grands enjeux forestiers.

Fort du succès de cette seconde

édition, le festival Les Nuits des Forêts devient un rendez-vous annuel, pour se retrouver début juillet, afin de vivre des rencontres insolites et des expériences originales et sensibles en forêt !

L'essence du festival

Le festival Nuits des Forêts et l'association éponyme qui le porte sont nées d'une première édition du Festival des forêts en Île-de-France en 2020 organisé par Fibois Île-de-France. Ce festival a permis de fédérer les acteurs de l'amont forestier privé comme public, tout en présentant au grand public leur rôle primordial dans le renouvellement des forêts.

Riche de cette première expérience, l'évènement a pris une ampleur nationale en 2021 : le festival est désormais co-porté par l'ensemble des interprofessions régionales de la forêt et du bois, membre du réseau Fibois France et le secteur culturel et artistique.

Baptiste Lacour
Chargé de communication
FiBois Île-de-France

5 idées reçues sur la forêt à éclaircir

Sortons de ces préconçus infondés !

Nous croyons tout savoir sur la forêt et comment poussent les arbres or, bon nombre de nos idées reçues sont fausses ou partiellement erronées...

« La forêt française régresse »

Il est vrai que dans certaines régions du monde, comme l'Amazonie, la surface forestière régresse. **L'alerte à la déforestation sonne !**

On pourrait croire que c'est le cas aussi en France. **FAUX !** Depuis 1980, la superficie forestière **progresses de près 1% par an**, si bien que la forêt métropolitaine couvre **17 millions d'hectares, soit presque 1/3 du pays !** Après l'agriculture, qui couvre environ la moitié du territoire français, la forêt est l'occupation du sol la plus importante. Depuis la fin du Moyen-Âge, la forêt française n'avait pas été si vaste, c'est dire.

« Il ne faut pas exploiter les forêts »

Il est **FAUX** de croire qu'il ne faudrait pas exploiter les forêts, et que celles-ci se porteraient mieux sans l'intervention des hommes. Les forêts laissées à l'abandon ou vieillissantes mettent beaucoup de temps à se renouveler et remplissent moins leurs missions économique, sociale et environnementale. **Une forêt non entretenue absorbe moins de CO2** et a plus de chances d'être ravagée par un incendie. En France, les forêts souffrent au contraire d'un manque d'exploitation. **Seule la moitié de l'accroissement annuel de la forêt française est récoltée**, parce que la filière bois ne parvient pas à absorber toute la production, depuis 20



Léa Boubet © CNPF

ans. Bref, la forêt française est loin d'être surexploitée.

« Les forêts sont mal entretenues »

De manière générale, la forêt française se porte bien mais les **difficultés structurelles** de la filière, ajoutées au relief rendant certains bois inaccessibles (*pas dans nos régions*), et le morcellement important de la forêt privée font que de nombreuses parcelles restent insuffisamment gérées.

« Les animaux de la forêt sont les meilleurs amis des arbres »

Dans certaines régions, le grand gibier (*cerf, chevreuil et sanglier*) constitue une **menace majeure** pour la forêt. En mangeant les plantules et en écorçant les arbres, il **empêche la forêt de se régénérer** lorsqu'il est en surnombre. En 40 ans, le nombre de grand gibier a été **multiplié par 10**. Par conséquent, si certains animaux contribuent au renouvellement des forêts, tels l'écureuil et les oiseaux qui, en transportant les graines, participent à l'essaimage et au

mélange des essences, d'autres lui sont une agression. C'est donc avant tout une question d'équilibre.

« Les vieux arbres ne stockent plus de CO2 »

Absolument **FAUX**, certaines études tendent même à **prouver l'inverse**. Si l'accroissement des arbres ralentit en effet à partir d'un certain âge, qui varie selon les essences, la couronne des vieux arbres est si vaste que pour un accroissement moindre chaque année, la proportion de carbone stockée peut être supérieure à celle d'un jeune arbre qui pousse beaucoup plus vite. **Tout au long de sa vie, un arbre stocke du CO2 et plus il vit longtemps, meilleur est son bilan carbone.**

Bref, la forêt n'a pas fini de vous surprendre. Le CRPF vous accompagne dans la gestion durable de vos bois et forêts privés.

Léa Boubet
Ingénieur CPRF

La vision & les coûts des dégâts de gibier en forêt

Depuis mars, le CRPF encadre Tiphaine, une stagiaire de fin d'études en Master Ressources Forestières et Filière bois à AgroParisTech pour travailler le sujet.

Le Centre-Val de Loire est une région aux forêts variées où la chasse est très importante, notamment en Sologne. L'étude de 6 mois s'oriente sur l'équilibre sylvo-cynégétique. Si les forêts domaniales sont à l'équilibre, car « les détériorations sont noyées dans la masse » explique l'ONF, pour les forêts privées la notion d'échelle change la donne. La mission est de chiffrer quels peuvent être les impacts économiques des ongulés sauvages (cerf, chevreuil, sanglier) sur les forêts privées.

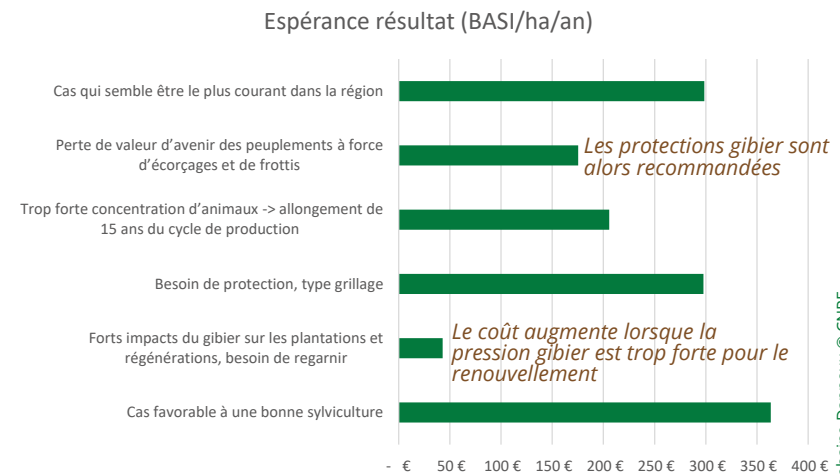
Entretiens avec les parties prenantes

L'analyse des réponses des entretiens menés d'avril à août, montre que l'impact du gibier peut intervenir à chaque étape du peuplement. Dès le renouvellement, s'ajoute aux questions du sol et du climat, une réflexion autour du gibier. Il est indispensable de s'assurer que la population de gibier est acceptable pour ne pas compromettre la pousse. Sans quoi il faudra envisager de protéger tout ou partie des tiges et doubler le coût de la plantation. Certaines options comme l'engrillagement en derniers recours, ne sont jamais rentables économiquement et se contentent de déplacer le problème vers d'autres parcelles boisées. Sans compter le fait



Dégâts au coeur de l'arbre dévalorisant alors le bois...

© Antoine de Lauriston © CNPF



Tiphaine Dannoux © CNPF

Revenus bruts espérés par hectare de Chenaies et par an en fonction des différents scénarii forêt-gibier.

que les revenus liés à la chasse ne suffisent pas à couvrir ces dépenses.

Par ailleurs, un jeune peuplement est fragile et peu enraciné, les sangliers peuvent facilement déterrer les plants. Les semis sont également appétents et en proie à l'abroustissement par les cervidés. Si le taux de boisement devient insuffisant,

il faudra alors regarnir ! Puis, pendant la croissance de l'arbre, des raisons comportementales et alimentaires poussent les cervidés à se frotter contre la tige ou à l'écorcer. Ces tiges détériorées risquent le dessèchement, ont une croissance ralentie et perdent nettement en valeur commerciale. Elles n'ont souvent d'autre avenir que la trituration.

Simulation informatique

Une simulation Excel compare différents scénarios sylvicoles et d'impacts gibier. Le modèle fournit les ordres de grandeur des bénéfices et pertes selon le scénario.

Tiphaine Dannoux
Stagiaire ingénieur au CRPF

Quel avenir pour le Pin sylvestre en région Centre-Val de Loire ?

Réchauffement climatique et gestion des peuplements de Pin sylvestre : s'adapter pour l'avenir

Depuis une vingtaine d'années, et notamment depuis 2016, nos forêts sont de plus en plus fréquemment exposées à des événements climatiques intenses comme les canicules et les sécheresses estivales. Ces conditions défavorables entraînent la mortalité des arbres les plus fragiles, et le Pin sylvestre n'est pas épargné.

Réagir pour l'avenir

Le CRPF a donc initié une étude, financée par la DRAAF (1), pour essayer de mieux comprendre et caractériser les phénomènes en jeu : localisation, âge et structure des peuplements touchés, sols concernés... L'enjeu n'est pas négligeable, selon l'IGN le Pin sylvestre est présent sur plus de 60 000 ha en Centre-Val de Loire (2).

Opération stations !

Jusqu'alors cette essence semblait plutôt bien adaptée au climat et aux sols forestiers caractéristiques de notre région (sables sur argiles globalement acides).



Michel Bartoli © CNPF

Cependant l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des stress hydriques et des fortes chaleurs ces dernières années nous obligent à reconsidérer les exigences autoécologiques du Pin sylvestre. C'est d'ailleurs l'un des principaux objectifs du projet : **redéfinir les stations favorables et défavorables au Pin sylvestre** au vu de la nouvelle donne climatique.

Méthode & résultats attendus

Pour cela, le CRPF effectue une série d'observations à l'aide du protocole **Bioclimsol** (3) sur une **centaine de placettes** dans toute la région.

À l'issue de ce projet, nous espérons pouvoir mettre à jour les connaissances sur les exigences du Pin sylvestre, notamment dans le **guide des habitats forestiers de la région Centre** (4).

Les techniciens du CRPF adapteront ainsi leurs **recommandations sylvicoles** vers les propriétaires forestiers. Les données récoltées

permettront également d'affiner l'état des lieux sanitaire des forêts régionales. Enfin, le projet alimentera de façon conséquente, la base de données nationale de l'outil Bioclimsol.

Actuellement

Après la réalisation de plus de la moitié des relevés, il est encore trop tôt pour mettre en évidence des résultats concrets. Mais les **données climatiques estivales** et certains **paramètres de sols** (engorgement marqué à faible profondeur) semblent être des variables importantes... Pour le moment environ 10% des arbres observés (sélection aléatoire) présentent des signes de dépérissement ou de mortalité.

Histoire à suivre !

(1) *Projet Adevois, partenaires : DSF, ONF, INRAe, IDF, FiboisCVL*

(2) *Inventaire annuel IFN 2015 à 2019*

(3) *Informations sur le protocole Bioclimsol sur le cnpf.fr*

(4) *Guide disponible sur ifc.cnpf.fr*

Antoine Lelong
Technicien CRPF en charge du projet



Plantons pour la relance

Le Gouvernement vient d'annoncer le redéploiement de 100 millions d'euros supplémentaires pour la filière forêt-bois dans le cadre du plan de relance. Ce sont des moyens inédits pour engager le renouvellement forestier dans le contexte du changement climatique en incitant les propriétaires forestiers à planter. Ne laissons pas passer ces opportunités pour améliorer nos forêts ! Dans l'Indre, 20 dossiers sont déjà déposés pour plus de 100 ha de plantations prévus. Mais planter pour l'avenir ne s'improvise

pas et la réussite d'une plantation dépend de nombreux facteurs.

Ce thème sera développé lors de la prochaine assemblée générale de Fransylva Indre, le syndicat des forestiers privés, prévue le 1er octobre prochain. Au programme : aspects techniques, règlementaires et financiers, et retour d'expériences de sylviculteurs.

Vous y êtes cordialement invités.

Laurence de Gressot

Présidente du Syndicat des Forestiers Privés de l'Indre



Informations des régions

Les forestiers européens font congrès à Chartres

L'Union européenne des forestiers (UEF) organise son 20e congrès en France, à Chartres du 29 septembre au 2 octobre 2021. Ce rendez-vous se tient tous les 4 ans et traite de la multifonctionnalité pour les forêts touchées par le changement climatique :

- un panorama du patrimoine forestier en Europe, en vue de proposer des itinéraires sylvicoles dans le contexte du changement climatique ;
- de nouveaux modèles pour la gouvernance des forêts.

Intervenants du séminaire :

- Christine Farcy (*université catholique de Louvain, Belgique*) sur les relations entre forêt et

citoyens ;

- Alexis Ducouso (*unité mixte de recherche Biogeco, Inrae Bordeaux*) sur la recherche et les nouvelles essences forestières ;
- Myriam Legay (*AgroParisTech-Nancy*) sur l'évolution de la formation forestière ;
- Christian Barthod (*ingénieur général honoraire des Ponts, des Eaux et des Forêts*) sur la multifonctionnalité des forêts aujourd'hui et demain ;
- Anders Marell (*Inrae*) sur l'équilibre forêt-gibier dans le contexte d'évolution du climat ;
- des représentants de la Commission européenne ;
- chaque pays représenté à l'UEF présente sa vision

technique de l'évolution de la multifonctionnalité des forêts.

Accès : le séminaire est ouvert au public en fonction des places disponibles et selon les règles sanitaires. Le congrès est réservé aux membres des organisations adhérentes à l'UEF.

L'UEF rassemble des forestiers de plus de 17 pays. La structure se veut un espace d'échanges, de contribution et d'information sur la gestion et la préservation des milieux forestiers. Reconnue par la Commission européenne, elle contribue à l'élaboration de la politique forestière européenne.

Soutenez la revue NOTRE FORÊT

Notre Forêt ne reçoit plus de financements publics externes (européens, régional, etc.)

Pour soutenir la revue, souscrivez un abonnement de soutien : 40 € pour 2 ans, soit 5 €/n°.

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Souscrit un abonnement de soutien à la revue Notre Forêt pour un montant de 40 € pour 2 ans (8 numéros)

Date..... Souhaite recevoir une facture

S'abonne à la newsletter du CRPF - Mail :

Renonce à recevoir la revue Notre Forêt sur support papier



Renouveler sa peupleraie

Je possède 2 parcelles de peuplier plantées en 2007 en I 214 et Triplo. Quelques peupliers ont des dépôts noirâtres sur le tronc entre 8 et 15m de haut. Certains n'ont fait aucune feuille ce printemps et d'autres ont des branches mortes avec plus de 50% de pertes foliaires... Que faire ? Monsieur P. de l'Indre (36)



Sylvain Gaudin © CNPF

Il s'agit d'une forte attaque de **puceron lanigère** de l'automne dernier. Elle a été particulièrement virulente sur les cultivars sensibles comme le I 214 et le Triplo. Les arbres totalement défeuillés sont morts et ceux fortement défeuillés risquent de le devenir cet été...

Il est donc urgent de pouvoir les proposer à la vente pour **les exploiter** cet été et ainsi pouvoir encore les négocier en déroulage à un prix raisonnable (à condition que la circonférence minimum à 1,30 m soit supérieure à 90 cm et que les arbres soient élagués). Une exploitation plus tardive dépréciera la qualité des bois avec une commercialisation moins rémunératrice (bois énergie, trituration...). Pour cela, vous pourrez prendre contact avec un **gestionnaire forestier professionnel** (expert, technicien indépendant ou coopérative) qui viendra estimer le lot sur pied et le proposer en appel d'offre.

À noter, si vous souhaitez obtenir une **aide financière au reboisement**, il faudra que l'acheteur soit signataire de la charte « **Merci le peuplier** ». Vous pourrez ainsi bénéficier d'une aide de **2,50 €** par arbre exploité et une remise de **0,30 €** par plant par un pépiniériste signataire également. De plus, comme vos peupleraies se trouvent sur les communes éligibles à l'aide « **Du peuplier pour l'avenir** », **vous pouvez obtenir 2,50€ supplémentaire** par peuplier replanté. Cette aide complémentaire est conditionnée par un cahier des charges. Par exemple, vous devez posséder un document de gestion durable (PSG, CBPS+ ou RTG) et faire certifier vos peupleraies par PEFC. **Attention, l'aide «peuplier pour l'avenir» est valable jusqu'au 31 mai 2022.** Donc les reboisements doivent être réalisés avant cette date.

Ces deux aides sont généralisables à l'ensemble des reboisements de peupliers (y compris les parcelles mûres sans problème sanitaire). Pour les dossiers de demande d'aide, vous pouvez contacter **Antoine LELONG** (antoine.lelong@cnpf.fr ou au 06.18.58.40.50)

Bruno Jacquet
Technicien CRPF du secteur Indre

Bois de chauffage

Je souhaiterais vendre du bois de chauffage à un particulier : comment dois-je m'y prendre ? Monsieur S. du Cher (18)



Olivier Martineau © CNPF

Tout d'abord, il est impératif de bien **marquer les arbres** qui devront être coupés lors de l'éclaircie à l'aide d'une bombe de peinture. Cette opération permet d'éviter les confusions.

Ensuite, il est **indispensable d'établir un contrat de vente** de bois de feu sur pied pour consommation personnelle. Le CRPF met à disposition sur son site-web ([ifc.cnpf.fr](http://fc.cnpf.fr)) un **modèle de contrat** que vous pouvez utiliser. Sans ce contrat, toute personne non professionnelle qui exploite du bois de chauffage sur votre propriété est considérée comme étant votre salarié (art. L 722-23 du code rural).

Ce contrat permettra de :

- décrire la coupe de bois (localisation, limite de la coupe, matérialisation des arbres à couper, etc.) ;
- définir clairement le prix de vente et les dates d'exploitation ;
- imposer des clauses particulières telles que la remise en état des chemins après exploitation, etc.

Durant la période d'exploitation, vous devrez aller voir régulièrement le chantier afin de **vérifier le bon respect des conditions de travaux** définies dans le contrat. Par la suite, vous réaliserez la réception des piles de bois de chauffage afin de définir le volume exploité et procéder au règlement de la coupe par l'acheteur.

Vendre du bois de chauffage n'aura jamais été aussi simple ! Pour plus de conseil, n'hésitez pas à contacter votre technicien de secteur du CRPF (voir contacts p.12).

David Houmeau
Technicien CRPF du secteur Cher

Vos contacts

CRPF d'Île de France et du Centre-Val de Loire :

02 38 53 07 91 - ifc@cnpf.fr

Délégation d'Île de France : **Xavier JENNER**

01 39 55 25 02

Cher : **David HOUMEAU**

07 77 94 95 52 - david.houmeau@cnpf.fr

Eure-et-Loir : **Laurence PLAIGE**

06 27 63 13 74 - laurence.plaige@cnpf.fr

Indre : **Bruno JACQUET**

06 14 52 88 84 - bruno.jacquet@cnpf.fr

Indre-et-Loire : **Franck MASSÉ**

06 14 52 88 52 - franck.masse@cnpf.fr

Sologne sud et est du Loir-et-Cher :

Clément DESCHAMPS

06 14 52 88 33 - clement.deschamps@cnpf.fr

Loir-et-Cher nord et Sologne ouest :

Aurelien FEVRIER

06 14 52 88 40 - aurelien.fevrier@cnpf.fr

Loiret : **Thomas VARQUET**

06 14 52 88 64 - thomas.varquet@cnpf.fr

Yvelines, Val-d'Oise, Essonne, Petite Couronne :

Virginie le MESLE

06 14 52 88 55 - virginie.lemesle@cnpf.fr

Seine-et-Marne : **Raphaël TREMBLEAU**

06 03 71 89 92 - raphael.trembleau@cnpf.fr

CETEF du Berry : **Adrien DURIAUX**

Tél. : 06 88 57 14 06

GVF d'Eure et Loir : **Denis GOISQUE**

Tél. : 02 37 24 46 90

CETEF Perche et Beauce : **Pierrick COCHERY**

Tél. : 01 34 83 19 44

CETEF de l'Indre : **Lucie TALLIER**

Tél. : 02 54 61 61 45

CETEF de Touraine : **Franck MASSÉ**

Tél. : 02 47 48 37 90

GDF du Loir-et-Cher : **Florian VINCENT**

Tél. : 02 54 55 20 00

GEDEF Loiret-Sologne :

Tél. : 02 38 71 90 38

Peuplier Centre-Val de Loire : **Franck MASSÉ**

Tél. : 02 47 48 37 90

Chambre d'agriculture de région Ile-de-France :

François QUAGNEAUX

Tél. : 01 39 23 42 43

GDF d'Ile-de-France : **Raphaël TREMBLEAU**

Tél. : 06 03 71 89 92

Fogefor du Centre :

Antoine de LAURISTON Tél. : 02 38 53 78 04

Syndicats des forestiers privés :

Cher : 02 48 70 45 60

Eure-et-Loir : 02 37 24 46 87

Indre : 02 54 61 61 61

Indre-et-Loire : 02 47 38 53 73

Loir-et-Cher : 02 54 55 80 00

Loiret : 02 38 62 45 13

Ile-de-France : 01 47 20 36 32

PEFC Ouest :

Olivier BILLEAU Tél. 02 40 40 26 38

JOURNAL TRIMESTRIEL D'INFORMATION FORESTIÈRE

Publié par :

Le Centre Régional de la Propriété Forestière

d'Île-de-France et du Centre-Val de Loire

43 rue du Bœuf Saint Patern - 45000 ORLÉANS

Tél. 02 38 53 07 91 - Fax 02 38 62 28 37

ifc@cnpf.fr - ifc.cnpf.fr

Avec la participation financière de la Chambre d'agriculture de région Ile-de-France, du syndicat des forestiers privés d'Ile-de-France et de l'Union Régionale des syndicats des forestiers privés du Centre-Val de Loire, ainsi que de Velbois.

Directeur de la publication :

Jean-Pierre PIGANOL

Rédaction et maquettage : Léa BOUBET

Photo de couverture : Sylvain GAUDIN

Abonnement gratuit.

Impression : PrevoSt Offset

3 trimestre 2021 • ISSN : 1953-1923

Imprimé sur papier certifié PEFC

Vos prochaines réunions

Pour vous former, vous informer et débattre : des réunions accessibles à tous...

Réunions extraites du programme de formation 2021 en Centre-Val de Loire et Île-de-France (à retrouver sur ifc.cnpf.fr)



N°	Date	Lieu	Réunions du 17 septembre au 15 octobre	Organismes
+	Vendredi 17 septembre	Indre	Forêt & Apiculture	CRPF / ADAPIC
22	Lundi 20 septembre	Indre-et-Loire	Régénérer ses parcelles : bilan des coupes rases et propositions de méthodes alternatives	CETEF de Touraine CRPF Fransylva 37
+	Lundi 20 septembre	Cher	Forêt & Apiculture	CRPF / ADAPIC
+	Vendredi 23 septembre	Loiret	Forêt & Apiculture	CRPF / ADAPIC
23	Samedi 25 septembre	À préciser Centre-Val de Loire	L'équilibre faune-flore : le rechercher, le maintenir	CETEF Perche et Beauce / CRPF
24	Samedi 25 septembre	Yvelines	Bien renouveler : première étape d'un futur peuplement forestier	Chambre d'Agriculture d'Ile-de-France
25	Mercredi 06 octobre	Région Centre-Val de Loire	Réunion Intertechnique et InterCetef régionale : renouveler nos forêts face au défi climatique, un enjeu fort	CRPF / Groupes de progrès
26	Vendredi 15 octobre	Cher	Dépérissement du chêne, diagnostic et renouvellement	CETEF du Berry / CRPF
27	Vendredi 15 octobre	Loir-et-Cher	Choisir ses essences de reboisement et de diversification dans un climat changeant	CRPF / GDF Loir-et-Cher

Pour toute information : CRPF au 02 38 53 29 21

Retrouvez le programme complet ainsi que les invitations à ces réunions sur le site ifc.cnpf.fr (disponibles 3 semaines avant la réunion)

N'oubliez pas de vous inscrire aux réunions :

vous serez ainsi informé de toute modification de dernière minute !

Cette revue vous a été adressée sur la base des informations cadastrales détenues par le CRPF. Si vous ne souhaitez plus être destinataire de nos courriers ou si vous désirez accéder aux informations vous concernant, il vous suffit de l'exprimer par écrit auprès du CRPF en indiquant vos coordonnées.

